

TARIFS DES CONSULTATIONS EXTERNES

A compter du 1^{er} avril 2022, susceptible de modification

Mise à jour le 21 avril 2022

Base de remboursement Sécurité Sociale	Part SS 70% (*)	Ticket Modérateur 30%	Part SS 90% (*)	Ticket Modérateur 10%
--	-----------------------	-----------------------------	-----------------------	-----------------------------

Accès direct ou médecin hospitalier = médecin traitant

Spécialité	Catégorie	Base de remboursement	Part SS 70% (*)	Ticket Modérateur 30%	Part SS 90% (*)	Ticket Modérateur 10%
Généraliste	G	25,00 €	17,50 €	7,50 €	22,50 €	2,50 €
Spécialiste	CS + MPC	25,00 €	17,50 €	7,50 €	22,50 €	2,50 €
Cardiologue	CSC	47,73 €	33,41 €	14,32 €	42,96 €	4,77 €
Psychiatre / Neurologue / Neuropsychia.	CNP + MPY	45,20 €	31,64 €	13,56 €	40,68 €	4,52 €

Suivi régulier - le patient est orienté par son médecin traitant

Spécialité	Catégorie	Base de remboursement	Part SS 70% (*)	Ticket Modérateur 30%	Part SS 90% (*)	Ticket Modérateur 10%
Généraliste	G + MCG (1)	30,00 €	21,00 €	9,00 €	27,00 €	3,00 €
Spécialiste	CS + MCS + MPC (2)	30,00 €	21,00 €	9,00 €	27,00 €	3,00 €
Cardiologue	CSC + MCC (3)	51,00 €	35,70 €	15,30 €	45,90 €	5,10 €
Psychiatre / Neurologue / Neuropsychia.	CNP + MCP + MPY (4)	50,20 €	35,14 €	15,06 €	45,18 €	5,02 €

Avis ponctuel - avis 1 fois tous les 4 mois

Spécialité	Catégorie	Base de remboursement	Part SS 70% (*)	Ticket Modérateur 30%	Part SS 90% (*)	Ticket Modérateur 10%
Avis Ponctuel de Consultant du médecin	APC	55,00 €	38,50 €	16,50 €	49,50 €	5,50 €
Avis Ponctuel de psYchiatre	APY	62,50 €	43,75 €	18,75 €	56,25 €	6,25 €
Avis Ponctuel de Professeur d'Université	APU	69,00 €	48,30 €	20,70 €	62,10 €	6,90 €
Chirurgien	APC	55,00 €	38,50 €	16,50 €	49,50 €	5,50 €
Anesthésiste Consultation pré-anesthésique	APC en fonction de l'état clinique du patient (score ASA > 3)	55,00 €	38,50 €	16,50 €	49,50 €	5,50 €

Avis direct - dépistage du mélanome 1 fois par an

Spécialité	Catégorie	Base de remboursement	Part SS 70% (*)	Ticket Modérateur 30%	Part SS 90% (*)	Ticket Modérateur 10%
Spécialiste Dermatologue	CDE	46,00 €	32,20 €	13,80 €	41,40 €	4,60 €

Autres consultations

Spécialité	Catégorie	Base de remboursement	Part SS 70% (*)	Ticket Modérateur 30%	Part SS 90% (*)	Ticket Modérateur 10%
Sage-femme	CF + MSF (5)	25,00 €	17,50 €	7,50 €	22,50 €	2,50 €

Forfaits aux urgences - Acte(s) réalisé(s) aux urgences

Forfait	Catégorie	Montant	Remarque
Forfait Patient Urgences - Plein Sans exonération au Régime Général	FPU	19,61 €	Forfait plein facturé au patient
Forfait Patient Urgences - Minoré Bénéficiaire d'une ALD ou AHL au Régime Général Soins dans le cadre d'un Accident du Travail	FPU	8,49 €	Forfait minoré facturé au patient
Accueil Urgences Gynécologiques Soins réalisés dans les unités 6543 et 9581	AUG	27,17 €	Ticket Modérateur de 20% facturé au patient au Régime Général sans exonération

Modificateurs aux urgences - Acte(s) réalisé(s) aux urgences gynécologiques

Spécialité	Montant	Remarque
Gynécologue-obs. / Anesthésiste	U de 20h à 23h59 = 50,00 €	S de minuit à 8h = 80,00 €
Sage-femme - *Acte thérapeutique sous anesthésie générale ou locorégionale	P de 20h à 23h59 = 35,00 €	S de minuit à 8h = 40,00 € *
Dimanche / Jour férié : Gynécologue-obs. / Anesthésiste	F = 40,00 €	

i En l'absence de carte vitale et/ou attestation de sécurité sociale à jour, vous paierez la totalité des frais, aucune rectification ne sera possible par la suite. Le paiement est possible immédiatement le jour de votre consultation auprès de la régie.
A défaut un avis des sommes à payer vous sera envoyé pour paiement auprès de la Trésorerie ou sur internet www.tipi.budget.gouv.fr.

i Si vous n'avez pas déclaré de médecin traitant ou si vous êtes en dehors du Parcours de Soins, une majoration du ticket modérateur est appliquée (10€ maximum par acte), non remboursable par l'assurance maladie et votre mutuelle.

(*) après déduction de la participation forfaitaire de 1€

(1) MCG : Majoration de Coordination Généraliste - (2) MCS : Majoration de Coordination Spécialiste - MPC : Majoration forfait transitoire spécialiste
(3) MCC : Majoration de Coordination Cardiologue - (4) MCP : Majoration de Coordination Psychiatre - MPY : Majoration forfait transitoire psychiatre neuropsychiatre et neurologue - (5) MSF : Majoration pour sage-femme